

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

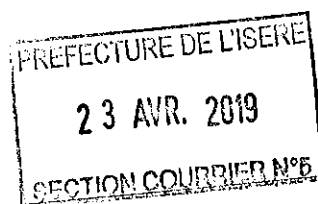
21380186300050

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
GRESSE EN VERCORS**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MENS**

**SERVICE PUBLIC LOCAL  
GRESSE EN VERCORS**

**M4**



**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET : EQUIPEMENTS TOURISTIQUES**

**ANNEE 2019**

**I - INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	325 619,00	249 716,59
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 75 902,41
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	325 619,00	325 619,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	187 213,00	169 439,61
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 17 773,39
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	187 213,00	187 213,00
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (3)	512 832,00	512 832,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	51 978,00	0,00	80 974,59		80 974,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	63 000,00	0,00	82 950,00		82 950,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	600,00		600,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>114 978,00</b>	<b>0,00</b>	<b>164 524,59</b>		<b>164 524,59</b>
66	Charges financières	7 511,35	0,00	7 172,00		7 172,00
67	Charges exceptionnelles	4,18	0,00	10,00		10,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			848,10		848,10
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>122 493,53</b>	<b>0,00</b>	<b>172 554,69</b>		<b>172 554,69</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)			61,37		61,37
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	76 501,47		153 002,94		153 002,94
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>76 501,47</b>		<b>153 064,31</b>		<b>153 064,31</b>
<b>TOTAL</b>		<b>198 995,00</b>	<b>0,00</b>	<b>325 619,00</b>		<b>325 619,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

325 619,00

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	61 500,00	0,00	91 159,55		91 159,55
74	Subventions d'exploitation	80 000,00	0,00	89 500,00		89 500,00
75	Autres produits de gestion courante	22 500,00	0,00	22 852,75		22 852,75
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>164 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>203 512,30</b>		<b>203 512,30</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,71	0,00	11 000,00		11 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>164 000,71</b>	<b>0,00</b>	<b>214 512,30</b>		<b>214 512,30</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	35 204,29		35 204,29		35 204,29
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>35 204,29</b>		<b>35 204,29</b>		<b>35 204,29</b>
<b>TOTAL</b>		<b>199 205,00</b>	<b>0,00</b>	<b>249 716,59</b>		<b>249 716,59</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

75 902,41

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

325 619,00

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>117 860,02</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	82 553,04	0,00	129 400,00		129 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	9 600,00		9 600,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>82 553,04</b>	<b>0,00</b>	<b>139 000,00</b>		<b>139 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	7 628,67	0,00	7 968,03		7 968,03
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			5 040,68		5 040,68
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>27 628,67</b>	<b>0,00</b>	<b>13 008,71</b>		<b>13 008,71</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>110 181,71</b>	<b>0,00</b>	<b>152 008,71</b>		<b>152 008,71</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	35 204,29		35 204,29		35 204,29
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>35 204,29</b>		<b>35 204,29</b>		<b>35 204,29</b>
<b>TOTAL</b>		<b>145 386,00</b>	<b>0,00</b>	<b>187 213,00</b>		<b>187 213,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

187 213,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	5 637,00	0,00	15 998,67		15 998,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>5 637,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 998,67</b>		<b>15 998,67</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 649,73	0,00	376,63		376,63
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 649,73</b>	<b>0,00</b>	<b>376,63</b>		<b>376,63</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>8 286,73</b>	<b>0,00</b>	<b>16 375,30</b>		<b>16 375,30</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)			61,37		61,37
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	76 501,47		153 002,94		153 002,94
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>76 501,47</b>		<b>153 064,31</b>		<b>153 064,31</b>
<b>TOTAL</b>		<b>84 788,20</b>	<b>0,00</b>	<b>169 439,61</b>		<b>169 439,61</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

17 773,39

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

187 213,00

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

117 860,02

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	80 974,59		80 974,59
012	Charges de personnel et frais assimilés	82 950,00		82 950,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	600,00		600,00
66	Charges financières	7 172,00	0,00	7 172,00
67	Charges exceptionnelles	10,00	0,00	10,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	153 002,94	153 002,94
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	848,10		848,10
023	Virement à la section d'investissement		61,37	61,37
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>172 554,69</b>	<b>153 064,31</b>	<b>325 619,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>325 619,00</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	35 204,29	35 204,29
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	7 968,03	0,00	7 968,03
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	129 400,00	0,00	129 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 600,00	0,00	9 600,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	5 040,68		5 040,68
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>152 008,71</b>	<b>35 204,29</b>	<b>187 213,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>187 213,00</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	91 159,55		91 159,55
74	Subventions d'exploitation	89 500,00		89 500,00
75	Autres produits de gestion courante	22 852,75	0,00	22 852,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	11 000,00	35 204,29	46 204,29
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>214 512,30</b>	<b>35 204,29</b>	<b>249 716,59</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	75 902,41
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	325 619,00
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	376,63	0,00	376,63
13	Subventions d'investissement	15 998,67	0,00	15 998,67
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		153 002,94	153 002,94
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		61,37	61,37
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>16 375,30</b>	<b>153 064,31</b>	<b>169 439,61</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	17 773,39
---	-----------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	187 213,00
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5)(6)</b>	<b>51 978,00</b>	<b>80 974,59</b>	
60610	EDF Cinéma - Fournitures non stockables (eau, énergie..)	3 500,00	3 000,00	
60611	EDF Piscine - Fournitures non stockables (eau, énergie..)	12 000,00	13 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	300,00	750,00	
6064	Fournitures administratives		49,59	
6066	Carburants		6 080,00	
60681	Achat divers PISCINE	2 100,00	2 500,00	
607	Achats de marchandises		400,00	
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	10 000,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	2 500,00	2 500,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	1 500,00	1 000,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers		2 150,00	
61551	Matériel roulant		5 800,00	
6156	Maintenance	4 540,00	4 000,00	
6168	Autres		2 200,00	
618	Divers	100,00	200,00	
6188	Frais divers		1 600,00	
6228	Divers	11 500,00	14 500,00	
6231	Annonces et insertions	540,00	1 200,00	
6238	Divers	1 000,00	1 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	50,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	1 100,00	1 100,00	
627	Services bancaires et assimilés	53,00	50,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	95,00	2 095,00	
6288	Autres	4 000,00	3 000,00	
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	2 100,00	2 300,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>63 000,00</b>	<b>82 950,00</b>	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	13 000,00	5 000,00	
6218	Autre personnel extérieur		21 900,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		40,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		710,00	
6411	Salaires, appointements, commissions de base	34 000,00	36 000,00	
6412	Congés payés	3 000,00	0,00	
6413	Primes et gratifications		3 200,00	
6415	Supplément familial		300,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 000,00	12 100,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	1 000,00	1 700,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 000,00	2 000,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>		<b>0,00</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>		<b>600,00</b>	
6535	Formation		600,00	
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>114 978,00</b>	<b>164 524,59</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)(8)</b>	<b>7 511,35</b>	<b>7 172,00</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 511,35	7 172,00	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>4,18</b>	<b>10,00</b>	
6788	Autres charges exceptionnelles	4,18	10,00	
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)</b>		<b>0,00</b>	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (f)</b>		<b>848,10</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>122 493,53</b>	<b>172 554,69</b>	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>61,37</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)</b>	<b>76 501,47</b>	<b>153 002,94</b>	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	76 501,47	153 002,94	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>76 501,47</b>	<b>153 064,31</b>	



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>76 501,47</b>	<b>153 064,31</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>198 995,00</b>	<b>325 619,00</b>	

+

RESTES A REALISER 2018 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

325 619,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	61 500,00	91 159,55	
7060	Recettes CINEMA	22 000,00	20 759,55	
7061	Recettes PISCINE	7 000,00	7 000,00	
7063	Recettes ODYSSEE VERTE	31 000,00	28 000,00	
7064	Recettes NORDIQUE		33 900,00	
7084	Mise à disposition de personnel facturée	1 500,00	1 500,00	
74	Subventions d'exploitation	80 000,00	89 500,00	
74	Subventions d'exploitation	80 000,00	89 500,00	
75	Autres produits de gestion courante	22 500,00	22 852,75	
7581	FCTVA		352,75	
7588	Autres	22 500,00	22 500,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>164 000,00</b>	<b>203 512,30</b>	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	0,71	11 000,00	
778	Autres produits exceptionnels	0,71	11 000,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>164 000,71</b>	<b>214 512,30</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	35 204,29	35 204,29	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	35 204,29	35 204,29	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat.		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>35 204,29</b>	<b>35 204,29</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>199 205,00</b>	<b>249 716,59</b>	

	+
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	75 902,41
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>325 619,00</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	82 553,04	129 400,00	
2128	Autres terrains	56 553,04	42 000,00	
2153	Installations à caractère spécifique	25 000,00	84 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00	400,00	
2188	Autres		3 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		9 600,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours		9 600,00	
Total des dépenses d'équipement		82 553,04	139 000,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	0,00	
1068	Autres réserves	20 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	7 628,67	7 968,03	
1641	Emprunts en euros	7 628,67	7 968,03	
020	Dépenses imprévues ( investissement )		5 040,68	
020	Dépenses imprévues ( investissement )		5 040,68	
Total des dépenses financières		27 628,67	13 008,71	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		110 181,71	152 008,71	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	35 204,29	35 204,29	
	Reprises sur autofinancement antérieur	35 204,29	35 204,29	
13911	Etat et établissements nationaux	25 079,46	25 079,49	
13918	Autres	10 124,83	10 124,80	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		35 204,29	35 204,29	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		145 386,00	187 213,00	

+

RESTES A REALISER 2018 (10) 0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 187 213,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IVA7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	5 637,00	15 998,67	
1312	Régions		15 998,67	
1313	Départements	5 637,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		5 637,00	15 998,67	
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 649,73	376,63	
10222	F.C.T.V.A.	2 649,73	376,63	
1068	Autres réserves		0,00	
Total des recettes financières		2 649,73	376,63	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		8 286,73	16 375,30	
021	Virement de la section d'exploitation		61,37	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	76 501,47	153 002,94	
28032	Amortissements des frais de recherche et de développement	150,00	300,00	
28088	Autres immobilisations incorporelles	8 288,00	16 576,00	
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des cons	744,69	1 489,38	
28153	Installations à caractère spécifique	66 645,54	133 291,08	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	366,19	732,38	
28188	Autres	307,05	614,10	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		76 501,47	153 064,31	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		76 501,47	153 064,31	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		84 788,20	169 439,61	

+

RESTES A REALISER 2018 (9)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

17 773,39

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

187 213,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					200 000,00									
00000808769	SA CREDIT AGRICOLE	05/07/2013		29/01/2014	200 000,00	F		4.4	4.44748		S	X	N	A-1
<b>Total général</b>					200 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (16)
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		164 970,20					7 968,03	7 171,99	0,00	2 916,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		164 970,20					7 968,03	7 171,99	0,00	2 916,75
00000808769	N	0,00		164 970,20	14,50	F	4,44748		7 968,03	7 171,99	0,00	2 916,75
<b>Total général</b>		0,00		164 970,20					7 968,03	7 171,99	0,00	2 916,75

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4

Indice	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	164 970,20					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Achat de matériel et gros travaux	10	03/04/2004
Linéaire	matériel informatique	3	03/04/2004
Linéaire	piscine : pompes , filtres , matériel	5	03/04/2004
Linéaire	cinéma numérique	5	22/04/2013
Linéaire	odyssee verte	15	22/04/2013
Linéaire	piscine municipale	30	22/04/2013

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		48 213,00 I	48 213,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		7 968,03	7 968,03
1641	Emprunts en euros	7 968,03	7 968,03
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		40 244,97	40 244,97
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	35 204,29	35 204,29
020	Dépenses imprévues ( investissement )	5 040,68	5 040,68
020	Dépenses imprévues ( investissement )	5 040,68	5 040,68

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	48 213,00	0,00	D001 0,00	48 213,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		153 440,94	III 153 440,94
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		376,63	376,63
10222	Dotations, fonds divers et réserves	376,63	376,63
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		153 064,31	153 064,31
28032	Amortissements des frais de recherche et de développement	300,00	300,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	16 576,00	16 576,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	1 489,38	1 489,38
28153	Installations à caractère spécifique	133 291,08	133 291,08
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	732,38	732,38
28188	Autres	614,10	614,10
021	Virement de la section d'exploitation	61,37	61,37

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	153 440,94	0,00	17 773,39	0,00	171 214,33

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 48 213,00
Ressources propres disponibles	IV 171 214,33
<b>Solde</b>	V = IV - II (6) + 123 001,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>GRESSE EN VERCORS - 38 - EQUIPEMENTS TOURISTIQUES</b>	<b>BP</b>	<b>2019</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019</b>	<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019**

**IV**  
**C1.1**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a\* : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

36 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 36 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1149 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Monsieur Alain ROUGALE, MAIRE,  
A Gresse-en-Vercors, le 15/04/2019  
Le Monsieur Alain ROUGALE, MAIRE,

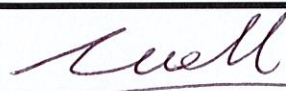
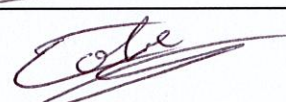
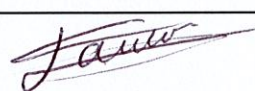
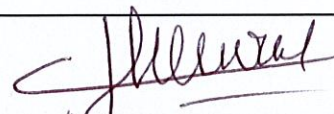
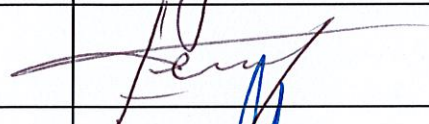
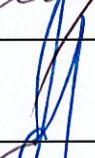
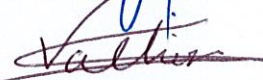
Nombre de membres en exercice : 10  
Nombre de membres présents : 8  
Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES : Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 1 LIEVEAUX Jean-Paul

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.  
A Gresse-en-Vercors, le 15/04/2019

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

BOUVIER Jean-Pierre	
COTTE Cyril	
GODEAU Christian	
GRABIAS Franck	
LIEVEAUX Jean-Paul	
MARTIN Frédéric	
NOUEN Marie-Ange	
PECOUL Michel-Pierre	
ROUGALE Alain	
VALLIER Sébastien	

Certifié exécutoire par le Monsieur Alain ROUGALE, MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2019 et de la publication le 16/04/2019.



A Gresse-en-Vercors, le 16/04/2019

# SOMMAIRE

## **I. Informations générales**

p.2 Modalités de vote du budget

## **II. Présentation générale du budget**

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

## **III. Vote du budget**

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.13 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## **IV – ANNEXES**

		<b>Jointes</b>	<b>Sans Objet</b>
<b>A - Eléments du bilan</b>			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.16	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.17	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.18	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.19	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.20	C1.1 - Etat du personnel titulaire	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.22	D - Arrêté et signatures	X	